

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER**

### **HALLES-BEAUBOURG-MONTORGUEIL**

**Réunion du 18 janvier 2024**

---

Présent.es : Pierre-Emmanuel DUPRAT (ADRAQH) ; Françoise BAGOT, Laurent BLIN ; Franck BRIAND ; Michel BRETON ; Roselyne CHEVALIER ; François CHOVET ; Bernard CYFFERS ; Christian DE BROSSES ; Nelcya DELANOË ; Jean-François FRIER ; Antoine GALICHON ; Bertrand HELLION ; Christophe JUNIEN ; Patrick KERAVEC ; Patrick MOSKOVICZ ; Corinne TRESKA (Pour une ville souhaitable) ; François RICHE ; Fabien SARFATI ; Marie-Ange SCHILTZ ; Céline STEENKESTE.

Présent.es et non inscrit.es : Josiane MATHIEU ; Laetitia MARECHAL ; Stéphane GARNIER ; Céline LESCOP

Excusé.es : Pierre GENIN

Mairie : Véronique LEVIEUX, élue référente du Conseil de quartier, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations, Déléguée de Paris Centre en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne ; Alexandre BAUX-DE CASTRO, Coordination des Conseils de quartier.

En introduction de la réunion Marie-Ange SCHILTZ donne la parole à messieurs MAHÉ et MELT qui sont représentants du personnel au centre Pompidou qui fermera pendant 5 en 2025 et dont les salariés sont actuellement en grève.

#### **Fermeture du centre Pompidou**

Le centre Pompidou fermera en juillet 2025 pour 5 ans pour de lourds travaux de rénovations. Initialement la fermeture était prévue pour 3 ans, les salariés étaient donc plutôt favorables à une fermeture complète. Depuis qu'ils ont appris que les travaux dureraient 5 ans, les salariés ont exprimé leur préférence pour une fermeture partielle. Ils n'ont pas été entendus pour le moment.

Les salariés ont également demandé le report de la fermeture du Centre car des réserves sont en cours de construction pour entreposer les œuvres à Massy mais ils ne seront livrés qu'après la fermeture du Centre. Ceci occasionnera donc un double déménagement ; un déménagement provisoire dans les entrepôts de Paris Nord puis un nouveau déménagement quand les entrepôts de Massy auront été livrés, ce qui engendrerait des risques plus importants pour les œuvres. Une partie des collections pourrait être prêtées à l'étranger ce qui inquiète également le personnel.

Le personnel du Centre Georges Pompidou sera affecté à d'autres missions en attendant la réouverture. Cependant, les agents s'inquiètent de possibles externalisations après la réouverture du Centre et n'arrivent pas à obtenir de réponses claires sur ce point, ni de la part de la direction, ni de la part du Ministère. Les agents demandent également des garanties sur le maintien du plafond d'emploi.

#### **Budget**

Le Conseil de quartier vote une somme de 50€ sur son budget de fonctionnement pour participer à l'achat de dossards pour les événements des Conseils de quartier.

Françoise BAGOT donne ensuite la parole à Véronique LEVIEUX pour qu'elle réponde aux questions de la réunion précédente.

## **Réponses aux questions posées les 16 février et 16 mars**

Les réponses suivantes ont été apportées aux membres du Conseil par Véronique LEVIEUX.

### CPSA

Céline STEENKESTE explique qu'il s'agit du Contrat de Prévention et de Sécurité de l'Arrondissement (CPSA). C'est un document qui détermine les axes de travail sur les sujets de prévention et de sécurité. Il a été établi avec différents partenaires comme la Préfecture, la Mairie mais aussi l'Éducation Nationale. La Mairie n'avait pas souhaité associer les Conseils de quartier en amont de ce document mais lui donne la possibilité de faire des propositions de mise en œuvre. Le document se découpe en fiches réparties sur 3 thèmes majeurs :

- Agir plus tôt, aller plus loin dans la prévention, qui se compose de 7 fiches
- Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger, ce thème rejoint plusieurs sujets abordés par des commissions du Conseil de quartier. Il se compose de 3 fiches.

- La tranquillité publique, qui comporte notamment la fiche n°14 sur la vie nocturne. Elle présente donc un document en annexe de ce compte rendu, expliquant ce que le groupe de travail sur les nuisances sonores s'est saisi de la fiche 14.

Une fiche s'intitule : « Lutter contre les incivilités, cœur de métier de la police municipale », Céline STEENKESTE explique que cette fiche a généré de fortes attentes au sein du groupe de travail car actuellement seulement 10% des verbalisations de la police municipale concernent les incivilités.

Le groupe de travail explique qu'il a identifié de nombreuses autorisations non conformes au RET spécifique au quartier. Il renouvelle donc sa demande de mise en conformité de ces terrasses.

Il demande quand un « comité » bruit sera mis en place à Paris Centre d'autant que l'étude de BruitParif avait montré que Paris Centre était particulièrement impacté par le bruit ?

Le groupe de travail souhaiterait pouvoir accéder aux comptes rendus de la commission de régulation des débits de boisson.

Le document joint présente quelques pistes de mise en œuvre du CPSA sur pour la fiche 14.

Le groupe de travail demande sous quelles modalités la mairie prévoit elle d'associer le conseil de quartier au suivi du CPSA et en particulier à celui de cette fiche 14. À quelle fréquence le suivi des indicateurs sera-t-il partagé ? Comment le conseil de quartier pourra-t-il efficacement faire remonter des situations et réagir aux évolutions ?

Concernant le « comité bruit », la Mairie de Paris Centre est toujours dans l'interrogation de mettre en place une telle instance. Vis-à-vis de l'étude Bruit Parif, la direction de la police municipale est en discussion avec BruitParif pour qu'ils puissent leur fournir une simplification des rapports, en donnant des indications plus précises sur les rues à traiter en particulier. En outre, l'étude BruitParif est une bonne indication mais présente tout de même des limites puisqu'elle ne distingue pas les journées dites événementielles (fête de la musique) des autres journées, et elle n'intègre pas non plus les aspects météorologiques (plus ou moins de monde sur l'espace public selon la météo).

En ce qui concerne le CPSA, la Mairie imagine associer les conseils de quartier en les mobilisant sur deux ou trois fiches en particulier. Des réunions ponctuelles thématiques pourront alors être organisées pour prendre en compte les évaluations du Conseil de quartier sur certains axes précis, sur les problématiques du quartier, pour que la Mairie puisse faire remonter par la suite les analyses et constats.

Un conseil de sécurité annuel sera par ailleurs organisé avec les représentants des Conseils de quartier.

La Mairie reviendra également vers les Conseils de quartier concernant une présentation des actions de la police municipale.

À propos de la Commission de régulation des débits de boissons : étant donné que c'est une réunion interne, la Mairie ne diffuse pas de comptes rendus.

#### Piste cyclable boulevard Sébastopol

*Le Conseil de quartier demande que sur toute sa longueur, la piste cyclable du boulevard Sébastopol soit équipée de feux signalisation, sur ses deux sens et à toutes ses intersections avec un passage piéton. Il demande également que les feux de signalisation déjà présents pour les véhicules motorisés soient régulés de façon à fluidifier les flux.*

*Outre un indispensable objectif de sécurisation du boulevard, l'installation de feux de signalisation sur toute la piste cyclable aurait également pour effet une tout aussi indispensable fonction pédagogique. Actuellement, l'absence d'aménagement qui incite les cyclistes à ne jamais ralentir leur course, est une source majeure de conflit. Contraints de ralentir, de régulièrement freiner ou s'arrêter, les cyclistes seraient indirectement incités à respecter un meilleur partage de la rue.*

*Le Conseil de quartier espère avoir le soutien de la Mairie sur ce sujet auprès de la DVD (Direction de la Voirie et des Déplacements) pour que cette demande rencontre enfin un accueil favorable*

Les Conseils de quartiers ont été associés à une réunion avec le Comité des Mobilités Actives pour cet aménagement. La Mairie réalise cet aménagement pour améliorer la sécurité des usagers, cyclistes comme piétons. La piste cyclable du boulevard Sébastopol sera équipée de feux de circulation partout où il est possible d'en installer. Comme il est indiqué dans le Code de la rue, l'objectif est de repenser et de clarifier, dans tous les projets de la ville, les règles de partage de l'espace public parisien en protégeant en priorité les piétons, particulièrement vulnérables.

#### Association des commerçants de la rue Montorgueil :

*L'association des commerçants de la rue Montorgueil (ADAC) suscite l'inquiétude du CQ. Plutôt que de promouvoir les traditionnelles illuminations de Noël, l'ADAC a choisi de s'investir dans un projet qui consiste à l'installation d'une table de 200 à 300 mètres de long au milieu des rues des Petits Carreaux et Montorgueil, les week-end, invitant les passants et clients à pique-niquer et à boire au milieu de la rue.*

*Le Conseil de quartier s'interroge sur plusieurs points :*

*L'utilisation d'une subvention de la mairie à une fin autre que celle à laquelle elle était destinée est-elle licite ?*

*L'incitation implicite à consommer de l'alcool peut-elle être encouragée ?*

*Transformer cet axe central en fan zone de fait est-il raisonnable ?*

*Dans un souci de protection du cadre de vie des habitants, de sécurité et de respect de la loi, le CQ demande à la Mairie de s'opposer fermement à ce projet, de ne pas autoriser cette installation, de mettre rapidement un terme aux préparatifs en cours et, durant la période des Jeux, de veiller à ce qu'aucune installation sauvage n'encombre les rues du quartier.*

L'association des commerçants de la rue de Montorgueil (présidée par Madame Nathalie Tribolet) n'a fait aucune demande de subvention auprès de la Ville de Paris pour les illuminations de Noël. Il existe deux associations rue Montorgueil : l'association des

commerçants de la rue Montorgueil et Bienvenue au village Montorgueil, c'est cette dernière qui a reçu une subvention pour les illuminations de Noël.

Par ailleurs, si l'association des commerçants de la rue Montorgueil souhaite mettre en place cet évènement, ce dernier devra nécessairement faire l'objet d'une demande d'occupation temporaire de l'espace public, dossier instruit notamment par la Mairie de Paris Centre. La Mairie de Paris Centre n'a reçu aucun dossier en ce sens pour l'instant, mais elle y sera bien entendu très attentive.

Un habitant ajoute que lors du Café du Maire la présidente de l'association avait annoncé qu'elle abandonnait ce projet.

Véronique LEVIEUX informe le Conseil de quartier que sur les 250 luminaires qui ne fonctionnaient plus dans le jardin Nelson Mandela, 90% ont pu être réparés avant le 1<sup>er</sup> janvier de cette année. Un travail est en cours sur la hauteur des luminaires des jardins. Elle ajoute que la police municipale a mené une opération d'envergure sur la circulation dans le quartier Montorgueil. Après observation, les luminaires à l'ancienne sont tous en fonction le long de Berger et de Saint Eustache mais les ampoules des tubes ne fonctionnent pas.

### **Place Joachim Du Bellay**

Jean-François FRIER explique que la place Joachim Du Bellay est en train d'être rénovée et devrait être inaugurée avant les Jeux Olympiques et Paralympiques. Le groupe de travail Patrimoine souhaiterait lui donner une vocation, en y installant des QR codes renvoyant vers du contenu lié à la poésie francophone. La place pourrait être animée par différents acteurs dont la Maison de la Poésie.

Jean-François FRIER a rencontré Benoite LARDY élue en charge de la culture et Olivier CHAUDENSON, directeur de la Maison de la Poésie qui ont tous les deux montré un grand intérêt pour le projet.

Il souhaiterait proposer que le kiosque journaux inutilisé depuis plusieurs années devienne un kiosque à poésie. Roselyne CHEVALIER explique que ce kiosque pourrait être multi activités, de nombreux kiosques dans Paris sont utilisés à un usage autre que la vente de journaux (voir document en annexe).

### **Budget Participatif**

Roselyne CHEVALIER demande si des Conseillers de quartier souhaitent proposer des projets au budget participatif, projets qu'ils voudraient voir soutenus par le Conseil de quartier.

Céline STEENKESTE répond qu'elle souhaiterait proposer un projet de d'installation de méduses pour objectiver les nuisances sonores et faire suite à l'étude BruitParif. Le Conseil vote pour soutenir ce projet qui sera donc déposé au nom du Conseil de quartier.

### **PLU**

François CHOVET rappelle qu'un groupe travaille sur l'enquête publique du PLU bioclimatique. Ce groupe a rencontré un représentant de l'association France Nature Environnement qui leur a présenté une analyse du PLU faite par l'association. Il explique notamment que les espaces verts et alignement d'arbres seront protégés. Le groupe de travail a identifié des endroits où des alignements d'arbres pourraient être plantés notamment rue Réaumur. Certains lieux identifiés par la Ville comme nécessitant des plantations d'arbres pourraient également faire l'objet d'installations de massifs pour créer un espace plus vert. Il estime qu'à terme il est important que les documents d'urbanisme sanctionnent le fait qu'il puisse y avoir de nouveaux alignements d'arbres ou création d'espaces verts.

François CHOVET rappelle qu'à Paris Centre il y a deux emplois pour un habitant, auquel il faut ajouter les touristes, ce qui signifie que la densité est au moins 4 ou 5 fois plus

importante en journée. Le quartier ne semble pas adapté à accueillir autant de personnes. En conséquence, il estime que le PLU doit prévoir beaucoup d'aménagements verts.

### **Informations – Signalements**

Un habitant explique que sa mère de 80 ans a été renversée par un vélo et blessée gravement. Il demande ce qu'il est possible de faire pour protéger les habitants des cyclistes dangereux.

Franck BRIAND informe les habitants que la Mairie sollicite les habitants pour recenser les plaques de rue manquantes via l'application Dans Ma Rue. Il annonce ensuite que le 5 février une réunion publique sur la démarche en faveur du pouvoir des locataires se tiendra. Il informe également que La Clairière, 60 rue Greneta, organise une collecte de vêtements chauds en faveur de personnes en situation de précarité.

Françoise BAGOT souhaite créer un groupe de travail inter conseils de quartier afin de travailler sur les écoles et les difficultés que certaines d'entre elles rencontrent.

### **Questions :**

Une habitante explique que les services du CASVP ne reçoivent pas l'après-midi à l'Espace Parisien des Solidarités alors qu'il y a deux permanences par semaine à l'après midi à la Mairie de Paris Centre. Elle demande pourquoi le CASVP ne reçoit jamais l'après-midi dans le 2<sup>e</sup> arrondissement.

Jean-François FRIER demande quel est le cout de fonctionnement d'un kiosque Lulu Dans Ma Rue, s'il serait possible d'utiliser le kiosque de la place Joachim Du Bellay pour un projet de kiosque à poésie? Il demande également quel serait le coût d'achat et d'installation des QR codes pour le projet de place de la poésie francophone.

Le Conseil de quartier demande s'il serait possible de mettre un panneau présentant le projet de place de la poésie francophone, place Joachim Du Bellay, sur la palissade cachant les travaux en cours.

Un habitant signale la présence de nombreux rats place Goldoni et demande ce qui est prévu pour diminuer la population de rats.

### **Liens utiles :**

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/halles-beaubourg-montorgueil-17544>.
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

### **Annexe :**



annexe au Compte  
rendu du CQ HBM du

---